

tenue sous la présidence de Monsieur Labouysse, assisté(e)
de Madame René et Monsieur Bouju, Conseillers
En présence de Monsieur Met, Rapporteur public
Madame Salladain, Greffière

09 heures 15

01) **DOSSIER N° 2104383** **RAPPORTEUR: Monsieur David Bouju**

Titre de l'affaire Demande de condamner la SHAM à les indemniser des préjudice subi suite à son hospitalisation

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Monsieur	SOCIETE D'AVOCATS SARDIN THELLYERE SOCIETE D'AVOCATS SARDIN THELLYERE
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILLE-ET-VILAINE	
Défendeur	RELYENS MUTUAL INSURANCE CENTRE HOSPITALIER BROUSSAIS DE SAINT MALO	SOCIETE D'AVOCATS CARNOT SOCIETE D'AVOCATS CARNOT

02) **DOSSIER N° 2206534** **RAPPORTEURE: Madame Catherine René**

Titre de l'affaire Demande de condamner le groupe hospitalier de Bretagne Sud à les indemniser suite au décès de leur parent

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame Madame Monsieur	PAPIN AVOCATS (Cour) PAPIN AVOCATS (Cour) PAPIN AVOCATS (Cour)
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILLE-ET-VILAINE	
Défendeur	GROUPE HOSPITALIER BRETAGNE SUD	CABINET D'AVOCATS BERTRAND MAILLARD

09 heures 15

03) **DOSSIER N° 2106495** **RAPPORTEURE: Madame Catherine René**

Titre de l'affaire Demande de condamner le centre hospitalier universitaire de Rennes à l'indemniser des prejudices subis

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître L'HOSTIS Véronique (Cour)
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU FINISTERE	
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE RENNES	CABINET D'AVOCATS EFFICIA

Arrêté le 24/09/2024
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur Labouysse, assisté(e)
de Madame René et Monsieur Bouju, Conseillers
En présence de Monsieur Met, Rapporteur public
Madame Salladain, Greffière

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2204469	RAPPORTEURE: Madame Catherine René
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 25 mars 2022 du centre hospitalier régional universitaire de Rennes prononçant a son encontre une exclusion temporaire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître POTIN Roger
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BREST	SOCIETE D'AVOCATS LE ROY GOURVENNEC PRIEUR
02)	DOSSIER N° 2106270	RAPPORTEUR: Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande d'annuler l'arrêté du 4 octobre 2021 du Maire de Saint-Brieuc prononçant a son encontre une sanction d'exclusion temporaire de 6 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître LECLERCQ Vincent
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-BRIEUC	CABINET BAZIN & ASSOCIES
03)	DOSSIER N° 2203151	RAPPORTEURE: Madame Catherine René
Titre de l'affaire	Demande de condamner la commune de Lorient à l'indemniser suite a son accident de service	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître MATEL Pierre-Yves
Défendeur	COMMUNE DE LORIENT	CABINET D'AVOCATS COUDRAY

09 heures 45

04)	DOSSIER N° 2202030	RAPPORTEUR:	Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 30 mars 2022 par laquelle la directrice adjointe du centre hospitalier de Saint Brieuc a prolongé son placement en congé de maladie ordinaire jusqu'au 23 septembre 2022		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	SKOR AVOCATS (Cour)	
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER YVES LE FOLL	GAA HEKA	
05)	DOSSIER N° 2205620	RAPPORTEUR:	Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande la réparation des préjudices résultant de sa maladie professionnelle contractée le 10 mars 2017		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	SKOR AVOCATS (Cour)	
Intervenant	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES COTES-D'ARMOR		
	CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILLE-ET-VILAINE		
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER YVES LE FOLL	GAA HEKA	
06)	DOSSIER N° 2200890	RAPPORTEUR:	Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 31 janvier 2022 du centre hospitalier de Saint-Brieuc portant sur l'avis d'une somme à payer		
	Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	SKOR AVOCATS (Cour)	
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER YVES LE FOLL	GAA HEKA	
	TRESORERIE DU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-BRIEUC ET LAMBALLE		

09 heures 45

07)	DOSSIER N° 2101868	RAPPORTEUR: Monsieur David Bouju
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision de rejet du 9 février 2021 du CHU de Rennes et lui allouer une provision à valoir sur ses préjudices	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	SELARL DOMINIQUE TOUSSAINT (Cour)
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE RENNES	SOCIETE D'AVOCATS HOUDART & ASSOCIES
08)	DOSSIER N° 2203663	RAPPORTEURE: Madame Catherine René
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 16 mai 2022 rejetant sa demande d'abandon de la réorganisation du service auquel il appartient	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DOUARD Florian (Cour)
Défendeur	DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR	SOCIETE D'AVOCATS CLAISSE & ASSOCIES
09)	DOSSIER N° 2204475	RAPPORTEURE: Madame Catherine René
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 20 juin 2022 de la région Bretagne prononçant sa mutation au lycée Legta Le Gros Chêne à Pontivy au 1er août 2022, ensemble l'arrêté du 29 juillet 2022 et le rejet de son recours gracieux ainsi que le refus de protection fonctionnelle du 16 août 2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître BEGUIN Isabelle (Cour)
Défendeur	REGION BRETAGNE	CABINET D'AVOCATS COUDRAY
10)	DOSSIER N° 2204480	RAPPORTEURE: Madame Catherine René
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 20 juin 2022 par laquelle la région Bretagne l'a affectée au lycée Louis Armand à Locminé au 1er août 2022, ensemble la décision du 16 août 2022 rejetant son recours gracieux ainsi que la demande de protection fonctionnelle	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître BEGUIN Isabelle (Cour)
Défendeur	REGION BRETAGNE	CABINET D'AVOCATS COUDRAY

09 heures 45

11)

DOSSIER N° 2204564

RAPPORTEURE: Madame Catherine René

Titre de l'affaire Demande de condamner l'EHPAD à lui réparer le préjudice subi du fait de la fin de sa période d'essai et d'enjoindre l'EHPAD de lui communiquer divers documents

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Madame

Défendeur

EHPAD MONT LE ROUX

Arrêté le 24/09/2024

Le président du tribunal